

AVIS PUBLIC

Règlement 1148-20 modifiant le règlement de zonage 927-13 afin de permettre les usages domestiques des groupes I, II et III à l'intérieur d'une habitation unifamiliale dans les zones Cv (Secteur centre-ville)

Avis est donné par la soussignée, Céline LeBlanc, greffière de la Ville de New Richmond :

Que le Conseil a tenu une consultation publique sur ledit règlement entre le 16 octobre et le 2 novembre 2021;

Qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 2 novembre 2020;

Que le Conseil de la Ville de New Richmond a adopté ledit règlement ci-haut identifié à la séance du 7 décembre 2020;

Que la MRC de Bonaventure a émis un certificat de conformité conformément aux exigences de la Loi en date du 25 janvier 2021;

Que ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 25^e jour de janvier 2021

Céline LeBlanc
Greffière